

Compte-rendu du Conseil d'école

Date : 3 novembre 2016

N° : 1

Ecole élémentaire de La Chevalerie
1, rue des Charrons
28230 DROUE/DROUETTE

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 3 novembre 2016

Présents :

Municipalités :

- M. Abélanet, président du Syndicat intercommunal de la Chevalerie
- M. Rittner, conseiller délégué aux affaires scolaires de la commune d'Épernon

Enseignants :

- Mmes Mestre, Maréchal, Rouillard, Gicquel, Volny et Verdet
- M. Thouard, enseignant spécialisé

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires :

- Mme Lopresti, M. Andouche et Huctin (liste de M. Andouche)
- Mmes Du Song et Pournin (liste Peep)

Suppléants :

- Mmes Marie et Peltier (liste PEEP)
- Mmes Le Gloan et Lacroix (liste de M. Andouche)

Restauration scolaire :

- M. Lelourec

Excusés :

- Mme Ferant, Inspectrice de l'Éducation Nationale

1 – Installation du conseil :

A – Présentation des membres :

Chaque membre se présente.

+ L'équipe :

Mme Aubé, AVS, travaille également cette année dans l'école. Son rôle est d'aider les enfants en situation de handicap de l'école.

B – Elections des représentants de parents d'élèves :

Celles-ci ont eu lieu le 7 octobre 2016 matin. Deux listes étaient présentes. Cinq postes étaient à pourvoir. 170 électeurs étaient appelés à s'exprimer. 104 ont voté. 101 suffrages ont été exprimés soit un taux de 61,18 % de participation.

A l'issue du dépouillement, les 5 sièges ont été pourvus par :

- Pour les titulaires :
 - pour la liste de M. Andouche : M. Andouche, M. Huctin, Mme Lopresti
 - pour la liste Peep : Mme Du Song et Mme Pournin
- pour les suppléants :
 - Mmes Marie et Peltier (liste PEEP)
 - Mmes Daguisy, Le Gloan et Lacroix (liste de M. Andouche)

2 – La rentrée 2016 :

A – Les effectifs :

101 élèves à la rentrée et 104 élèves désormais répartis ainsi : 18 CP, 19 CE1, 27 CE2, 27CM1 et 14 CM2.

B – Les Classes :

CP de Mme Mestre : 18

CE1 de Mme Maréchal et Mme Verdet (le jeudi et 1 mercredi/4) :19

CE2 de Mme Rouillard : 27

CM1 de Mmes Gicquel et Verdet (le vendredi et 1 mercredi sur 4) :20

CM1/CM2 de Mme Volny : 6 + 14

C – Réunion Parents-professeurs :

Celle-ci a eu lieu le 16 septembre 2016. Comme il avait été demandé l'année dernière par les représentants de parents, l'équipe du périscolaire a été invitée. Ainsi, les parents ont pu rencontrer les personnes qui encadrent leurs enfants durant le temps de l'accueil périscolaire ou de la restauration.

D – Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficultés)

M. Thouard présente le RASED pour l'école.

Cette année, ce réseau est constitué de deux personnes :

- Mme Goupil, psychologue scolaire intervient sur tout le secteur de Nogent le Roi. Elle travaille ainsi dans ces bureaux de Nogent trois jours par semaine et le vendredi à Epernon. Mme Goupil se déplace dans les écoles.
- M. Thouard, maître E (dominante pédagogique).

Les enfants sont pris en charge par Monsieur Thouard à la demande des enseignants principalement en lecture/écriture. Des groupes sont formés en fonction des difficultés des enfants.

Mme Scheidel, maître G (dominante rééducative – domaine de l'attitude), est partie à la retraite mais n'a pu être remplacée. Il y aura donc moins de prises en charge cette année. Le poste reste, cependant, encore ouvert cette année.

Pour contacter Mme Goupil, il est possible d'appeler au 02 37 51 10 30 (éventuellement, au 02 37 83 70 70).

E-Les APC :

Cette année, les APC ont lieu le mardi et/ou le jeudi de 16h à 16h45.

Pour cette première période, les APC (Aide Pédagogique Complémentaire) ont été proposées à :

- 3 enfants en CP en phonologie (actuellement, plus d'APC par Mme Mestre qui applique des consignes syndicales)
- 3 élèves en CE1 en lecture oralisée et compréhension.
- 6 élèves en CE2 en mathématiques et étude de la langue
- 6 élèves en CM1 en mathématiques (connaissance des nombres).
- 3 élèves en CM2 en langue orale

F - Approbation du règlement scolaire :

Lecture du règlement et approbation.

3 – VIE SCOLAIRE :

A – Coopérative scolaire :

Nous rappelons que toutes les sorties et projets sont possibles grâce à la participation des parents et aux subventions des municipalités + des dons (Comité des fêtes de Droue/ associations les Chevaleries). Nous les en remercions. Pour information, l'année dernière,

-les dépenses « sorties, abonnements, petites fêtes dans l'école » se sont élevées à 4145, 07 €.

-subvention des mairies : 920€

-participation volontaire des familles : 1615€

-dons du comité des fêtes de Droue (que je remercie encore) : 240€

Déficit pour cette année : 717,17€ (versement de subvention décalé)

B – Sorties et activités:

- **encadrement**

A noter :

Pour les sorties dites de « proximité » (< une demi-journée et gratuite) : l'enseignant suffit pour accompagner sa classe.

Pour les sorties sur la journée : l'enseignant + 1 accompagnant par classe (+ 1 au-delà de 20 élèves par tranche de 10 enfants).

Attention pour ces sorties, une attestation d'assurances « RESPONSABILITE CIVILE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT CORPOREL » doit être remise à l'école. En l'absence d'une telle assurance, l'enfant ne pourra pas participer à ce type de sortie.

- **SORTIES :**

Elèves de CM1 : dans le cadre du programme de géographie : connaître son lieu de vie, les élèves de CM1 (26) sont allés visiter le Musée des meules et pavés et ont participé à une visite commentée d'Épernon avec l'association qui gère le Musée (les 20 et 27 septembre). Les enfants ont beaucoup aimé surtout la visite d'Épernon.

Toutes les classes :

Aux Prairiales

Toutes les classes sont inscrites au dispositif « école et cinéma » :

Le 12 (C2) et 14 (C3) octobre : le Roi et l'oiseau

Prévues :

-Le 1^{er}(C2) et le 3 (C3) février : Burlesques

- le 3 mai (C2) : Mon Voisin Totoro et le 5 mai(C3): Le Dirigeable vole

Spectacles:

Le 15 décembre pour le cycle 2 : Rocky Bull

Le 6 avril pour le cycle 3 : De Grandes Espérances (Place aux Mômes)

Le 11 mai pour toute l'école : Comment Mozart vient aux enfants

Projets de classe des CM1 et CM1/CM2 : « autour du spectacle »

Inscription au dispositif « Place aux Mômes » avec visite d'une salle de spectacle, intervention d'un artiste dans la classe.

-Le 15 novembre : visite des Prairiales et de ses coulisses (avec petite forme)

Sortie au château de Maintenon : les 29 novembre (CM1) et 6 décembre (CM1/CM2) atelier autour des coulisses du spectacle « Le fabuleux Noël du Château »

Des parents ont demandé une information avec visualisation d'un film sur le harcèlement.

Il est précisé que cela est déjà fait dans l'école dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique.

- **l'Informatique :**

Les classes de CM1 et CE2 et maintenant de CM1/CM2 disposent d'un VPI. L'acquisition de 2 autres VPI est en projet.

Désormais, l'école utilise l'ENT Beneylu.

- **Langue vivante : anglais uniquement**

Enseignement assuré dans l'école par Mmes Mestre, Maréchal (CE1 et CE2), Verdet (en CM1) et Volny (en CM1/CM2).

C – PROJET d'école :

Présentation du projet.

A retenir 3 grands axes : culturel, numérique et laïcité

4 – SECURITE :

A – Exercice incendie.

Un exercice « incendie » a eu lieu le 9 septembre 2016 matin. L'école a été évacuée en 1min 10.

B – PPMS

Un Plan Particulier de Mise en Sûreté a été rédigé.

Un exercice « attentat intrusion » a eu lieu le 14 octobre après-midi en présence de M. Abelanet. Il s'agissait d'un exercice de confinement en cas d'intrusion malveillante avec : fermeture des portes de classe à clef, blocage des portes avec le mobilier disponible, lumières éteintes, fenêtres occultées, silence complet, enfants assis ou couchés au sol sous les tables ou cachés.

Quelques remarques : difficultés pour donner l'alarme, pour éteindre la lumière ou fermer à clef (pour 1 classe), des rideaux de fenêtres ne fonctionnent pas ou sont absents.

Le guide PPMS à l'intention des parents d'élèves est remis à chaque liste de représentants de parents d'élèves.

C-PORTAIL :

En raison du plan Vigipirate, le grand portail ouvrant sur le chemin qui permet d'accéder au portail d'entrée de l'école élémentaire et à celui de l'accueil périscolaire maternel, est désormais fermé toute la journée sauf aux heures d'entrée et sorties de l'école, c'est-à-dire de 8h35 à 8h45, de 13h35 à 13h45 et 5 à 10 minutes après 11h45 et 16h. En dehors de ces horaires, les personnes entrant sont priées de refermer le portail derrière elles.

Pour l'ouverture du portail durant le temps scolaire ou durant la pause méridienne, il est demandé de sonner au visiophone blanc sur le muret à gauche du portail. Pendant le temps d'accueil périscolaire, les parents utilisent le code d'accès qui leur a été communiqué par l'équipe de l'accueil.

5 – Autres informations :

A – Dates importantes :

*Cérémonies du 11 novembre :

La chorale de l'école chantera La Marseillaise à Droue/Drouette – rendez-vous sur la place près de l'église à 9h.

*Photographe : demain le vendredi 4 novembre

*Festival du livre

Nous vous informons que, comme l'année dernière, l'école organisera un Festival du livre du 21 au 25 novembre.

Nous vous rappelons que cette opération permet d'enrichir la bibliothèque de l'école de nouveaux livres neufs d'autant plus que de nombreux livres ont été détériorés au cours des inondations. Nous en profitons pour préciser que nous demanderons de l'aide aux parents volontaires pour couvrir des livres au cours de l'année.

*Conseils d'école prévus les : vendredi 10 mars à 18h30 et mardi 13 juin 18h30

B – TRAVAUX :

Les parents souhaitent connaître les suites données aux différents travaux demandés (revêtement de la piste, désamiantage, trous et bosses dans l'allée, portail...)

M. Abélanet nous précise que :

- le bouton de sortie du portail a été sécurisé.
- les trous, bosses et trou du vide-sanitaire vont être aplanis (ou sécurisés).

Pour les gros travaux, des choix devront être faits quant aux priorités. Par ailleurs, il faudra également budgétiser les portes « handicapé » pour le préau et les toilettes des garçons.

Il précise certains coûts :

Un VPI : 3 500€ - réfection de la piste : 16 000€ - désamiantage : 25 000€.

C- Périscolaire :

M. Lelourec répond aux questions des parents.

Petit déjeuner : quantité pas toujours suffisante ?

Effectivement, il y a eu en début d'année une semaine sans céréales mais les enfants avaient à la place confiture, pain...

Goûter trop léger ?

La politique est d'éviter les gâteaux (sauf fête) pour des raisons de santé. Eau et pain sont privilégiés.
Peu de fruits en raison des problèmes de conservation.

Budget annuel : 30 centimes/ enfant pour un goûter et 20 cts/enfant pour un petit déjeuner.

Pause méridienne :

Actuellement, à l'élémentaire, il y a 3 encadrants pour environ une centaine d'enfants. La norme de 1 encadrant pour 30 enfants, est donc respectée.

NAP :

Lors de la mise en place de ces NAP, il a été décidé de renforcer le périscolaire. Différentes activités sont proposées (activité judo prévue en janvier). Les sessions sont de 6 vendredis entre les vacances scolaires.

M. Lelourec précise que les associations volontaires pour intervenir peuvent se faire connaître. Elles sont les bienvenues.

D - STATIONNEMENT :

Question parents :

« Peut-on envisager que des barrières vertes, identiques à celles déjà en place devant l'élémentaire soient installées jusqu'à la borne incendie ? » (Enfants et poussettes sont souvent obligés de passer sur la route car des voitures se garent sur le trottoir).

« Comment régler le problème (des parents qui laissent leur voiture) ? »

Ce problème est récurrent. Il faut en appeler au civisme des parents. Des études ont été réalisées. A terme, la solution de dresser des procès-verbaux est envisagée.